

LE PESANT Denis. 2001. « Syntaxe et lexique des anaphores fidèles et infidèles ». *Linguisticae Investigationes Supplementa* 23 : 235-253. Amsterdam : John Benjamins.

## Syntaxe et lexique des anaphores fidèles et infidèles

### Introduction

Nous abordons le problème de l'alternative *le SN/ce SN* en valeur anaphorique ; les deux formes sont parfois en concurrence dans les anaphores fidèles et infidèles. Cet exemple de Georges Kleiber illustre le cas de l'anaphore fidèle :

(1a) *Un avion s'est écrasé à Miami. (Le, cet) avion transportait 100 personnes.*

L'exemple suivant illustre le cas de l'anaphore infidèle :

(1b) *Un Boeing s'est écrasé à Miami. (Le, cet) avion transportait 100 personnes.*

Dans les exemples (1a) et (1b), les deux formes du déterminant sont correctes. Il en va autrement dans ces exemples de Kleiber 1990 :

(2a) *Un avion s'est écrasé à Miami. \*L'avion relie habituellement Miami à New-York.*

(2b) *Un avion s'est écrasé à Miami. Cet avion relie habituellement Miami à New-York.*

De tels faits soulèvent des questions sur le contenu sémantique de l'opposition *le* et *ce*. Nous allons tenter de donner, dans les parties 2 et 3 de cet article, une formulation syntaxique précise de l'hypothèse suivante : *ce SN* est un phénomène de deixis alors que *le SN* est une reprise d'informations déjà données dans le discours<sup>1</sup>. Nous croyons qu'un tel détour par la syntaxe peut contribuer à la résolution du problème sémantique.

Une deuxième question se pose à propos des cas d'interdiction d'une des deux solutions, comme dans (2a) : quels sont les facteurs qui déterminent l'exclusivité de l'une ou l'autre forme ? On peut encore s'interroger sur les conditions qui déterminent une légère préférence pour l'une ou l'autre solution ; par exemple, selon Georges Kleiber, *le* est meilleur que *ce* dans (1a). Comme le remarque Corblin 1995:49-80, on est souvent en présence d'une alternative plus ou moins inégale : la balance a beau pencher vers la solution optimale (« typique »), l'autre solution pour autant est loin d'être exclue. Nous n'aborderons pas cette problématique dans cet article : nous nous bornerons à examiner quelques uns des cas les plus tranchés.

Il est nécessaire d'examiner quels sont les facteurs syntaxiques, lexicaux et énonciatifs qui déterminent la forme du déterminant (*le* ou *ce*) des anaphores fidèles et infidèles. Cet article ne développera que le début de ce programme : l'aspect syntaxique et l'aspect lexical (partie 4

<sup>1</sup> Il nous semble que cette hypothèse n'est pas contradictoire avec celle de Georges Kleiber (cf. entre autres Kleiber 1986), qu'on peut résumer ainsi :

l'article défini, désignateur *indirect*, renvoie aux *circonstances d'évaluation*

l'adjectif démonstratif, désignateur *direct*, renvoie au *contexte d'énonciation*

et 5). L'aspect énonciatif, que nous évoquerons en conclusion (partie 6), permet d'affiner l'analyse sur la forme du déterminant ; il sera développé dans des travaux ultérieurs.

## 1. Anaphore, deïxis, deïxis anaphorique et expressions sémantiquement dépendantes du contexte

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous évoquons la prétendue opposition anaphore/deïxis et nous indiquons, à la suite de Corblin 1995:40, qu'il existe des cas de deïxis anaphorique. Nous proposons ensuite une classification des expressions sémantiquement dépendantes du contexte.

### 1.1. Anaphore et deïxis

Nous faisons nôtre la définition de l'anaphore par Ducrot et Todorov 1972 : « *Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours* ». Cette définition présente l'avantage de concerner entre autres les anaphores associatives, et donc de découpler la problématique de l'anaphore de celles de la coréférence et de la pronominalisation.

Quant à la *deïxis*, elle n'est pas en relation d'opposition avec l'*anaphore*, car c'est une entité d'une tout autre nature. Ce n'est pas une expression, mais un certain type d'*acte de parole* : celui qui consiste pour le locuteur, en présence ou non d'un interlocuteur, au moment et sur les lieux de l'énonciation, à mentionner soit le contexte extra-discursif, soit le contexte discursif de son énonciation (c'est-à-dire l'énoncé lui-même)<sup>2</sup>. Il s'ensuit qu'une expression déictique se caractérise par le fait qu'elle est porteuse des marques d'énonciation.

Par exemple, il y a deïxis quand le locuteur emploie ces expressions : *ici ; maintenant ; moi ; je suis en train de V-er ; j'entends un bruit ; regardez cet arbre*. Dans ces exemples, c'est le contexte extra-discursif qui est le thème de la deïxis. Voici maintenant des exemples où c'est le contexte discursif qui est le thème de la deïxis : *chers auditeurs, cette émission... ; la personne dont je vous ai parlé tout à l'heure vient d'arriver ; prière de se reporter à l'alinéa ci-dessus ; j'espère que mes propos ne vous choquent pas ; quand tu liras cette lettre, je ne serai plus*.

A la *deïxis extra-discursive*, on opposera donc la *deïxis discursive*. Les énoncés relevant de la deïxis discursive sont autoréférentiels ; cette opposition équivaut à peu près l'opposition entre *référence directe* et *référence indirecte* qu'évoque entre autres Corblin 1995:19.

### 1.2. La deïxis discursive anaphorique

Lorsqu'une deïxis discursive (c'est-à-dire une deïxis orientée sur l'énoncé lui-même) est du point de vue de l'interprétation dépendante du contexte discursif, on peut la qualifier de *deïxis anaphorique*. C'est le cas d'un des exemples ci-dessus : *la personne dont je vous ai parlé tout à l'heure vient d'arriver*. Voici d'autres exemples : *à propos de Jeanne et Marie, la première est blonde tandis que la deuxième est brune ; l'exemple ci-dessus est suffisamment probant*. Nous ferons tout à l'heure l'hypothèse que les SN anaphoriques de forme *ce N* représentent un cas particulier de deïxis anaphorique.

---

<sup>2</sup> Nous donnons dans la partie 2 une description plus précise des *discours déictiques*.

Il est à remarquer que le contexte discursif peut être non seulement le discours du locuteur, mais aussi, en situation conversationnelle, le discours de l'interlocuteur ; on peut donc parler de *deixis discursive anaphorique* dans un exemple tel que : *la personne dont tu m'as parlé tout à l'heure vient d'arriver.*

### 1.3. Essai de classification des expressions sémantiquement dépendantes du contexte

Il y a deux groupes d'expressions sémantiquement dépendantes du contexte : celles qui le sont de par leur nature morphologique (pronoms, adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs) et celles qui sont des groupes nominaux de forme *le SN* apparemment ordinaires.

- Dans le groupe des expressions sémantiquement dépendantes du contexte qui le sont de par leur nature morphologique, on peut distinguer :
  - les désignateurs des interlocuteurs (les *indicateurs* selon Benveniste 1966) : pronoms personnels *je, tu, nous, vous...*
  - les *substituts abrégatifs* (Benveniste 1966:251-257) d'une répétition de SN : pronoms personnels *il, ils, en, y...*, pronoms démonstratifs (*ceci, cela, celui-ci...*) et adjectifs possessifs *son, leur...*
  - les abréviations du Modifieur déterminatif d'un SN de forme *le N Modif* : adjectifs possessifs *mon, ton, votre...* et adjectifs démonstratifs<sup>3</sup>
- Dans le groupe des expressions sémantiquement dépendantes du contexte qui ne le sont pas de par leur nature morphologique, on distingue entre autres<sup>4</sup> :
  - les anaphores fidèles définies (*un chien ...le chien*)
  - les anaphores infidèles définies (*un chien ...l'animal*)
  - les anaphores associatives (*une maison ...le toit*)

## 2. Les SN démonstratifs

<sup>3</sup> On trouvera en section 2.2. une analyse syntaxique des SN démonstratifs. Nous esquissons ici une analyse des SN possessifs. Suivant une conception triviale bien connue, les SN de forme (*mon, ton*) *N* sont des réductions de *le SN QU- (je, tu) PREDpossess*, où *PREDpossess* est un ensemble de prédicats appartenant principalement aux classes sémantiques *posséder, utiliser, être le créateur de*. Cette analyse postule que le Modifieur déterminatif *QU- (je, tu) PREDpossess* est abrégé en un adjectif possessif ; ensuite le syntagme abrégé est déplacé en position de déterminant, à la place de l'article défini. C'est la classe d'objets du SN tête qui détermine la reconstruction du *PREDposses* adéquat :

<i>ma pipe</i>	=	<i>la pipe que j'utilise (que je fume)</i>
<i>ma chemise</i>	=	<i>la chemise que j'utilise (que je porte)</i>
<i>mon journal</i>	=	<i>le journal que j'utilise (que je lis)</i>
<i>mon livre</i>	=	<i>le livre que j'utilise (que je lis) ou le livre dont je suis l'auteur</i>
<i>ma maison</i>	=	<i>la maison que j'utilise (que j'habite) ou la maison que je possède</i>
<i>ma voiture</i>	=	<i>la voiture que j'utilise (que je conduis) ou la voiture que je possède</i>

Quant aux SN de forme (*mon, ton*) *Nprédicatif*, ce sont des réductions de *le Nprédicatif QU- (je, tu) Vsupport* ; dans ce cas, l'adjectif possessif est une abréviation du Modifieur déterminatif *Qu- (je, tu) Vsupport* :

<i>mon travail</i>	=	<i>le travail que je fais</i>
<i>mon obstination à V-er</i>	=	<i>l'obstination que je manifeste à V-er</i>

<sup>4</sup> Parmi les expressions anaphoriques sans spécificité morphologiques, on compte encore les adverbes anaphoriques, les syntagmes verbaux elliptiques et les SN sans nom étudiés par Corblin 1995.

Nous faisons l'hypothèse que les SN démonstratifs, qu'ils soient non anaphoriques (comme dans *Cet arbre, là à gauche, est dangereux*) ou anaphoriques (comme dans *Ne me parle pas de Paul : ce type est insupportable*), sont des expressions déictiques réduites.

## 2.1. Notion de discours déictique

Nous entendons par *discours déictique* un commentaire *hic et nunc* (« en direct ») du locuteur sur son expérience actuelle (ses perceptions et actions) ou sur les expériences actuelles d'un éventuel interlocuteur ou auditoire présents *hic et nunc*. Le discours déictique se manifeste dans des situations diverses : discours intérieur ou articulé<sup>5</sup>, conversation en présence ou non de témoins.

- Les discours déictiques à prédicats verbaux comportent :
  - les adverbes *ici* et *maintenant* (en général implicites)
  - des prédicats de *perception*, d'*activité* (entre autres les prédicats d'*utilisation* et de *communication*) au présent (temps de l'énonciation)
  - l'argument sujet des prédicats de *perception*, d'*activité* : *je, tu, nous, vous* (locuteur, interlocuteur(s) ou témoin(s) éventuel(s))
  - l'argument objet des prédicats de *perception*, d'*activité* et de *communication*

Exemples de discours déictiques avec prédicats de *perception* et d'*activité* :

***En ce moment je vois une lampe, j'entends un piano dehors, j'utilise un stylo***  
***La lampe que je vois est très jolie***  
***Le piano que j'entends dehors ne sera accordé que demain***  
***Le stylo que j'utilise marchait mal hier***

Exemples de discours déictiques avec prédicats de *communication* :

***En ce moment (je parle, tu parles, nous parlons, vous parlez) d'une lampe***  
***La lampe dont (je parle, tu parles, nous parlons, vous parlez) est très jolie***

- Les discours déictiques à prédicats nominaux comportent :
  - les adverbes *ici* et *maintenant* (en général implicites)
  - un prédicat nominal accompagné de son verbe-support au présent (temps de l'énonciation)
  - l'argument sujet du prédicat nominal : *je, tu, nous, vous* (locuteur, interlocuteur(s) ou témoin(s) éventuel(s)), sauf pour les prédicats événementiels « purs », qui sont des prédicats sans argument

Exemples de discours déictiques avec prédicats nominaux :

***En ce moment tu fais des projets, tu donnes des conseils, il y a un orage***  
***Les projets que tu fais, les conseils que tu donnes en ce moment sont idiots***  
***L'orage qu'il y a en ce moment ne va pas durer***

---

<sup>5</sup> La gestuelle d'ostension, que beaucoup d'auteurs considèrent comme une propriété de la déixis, est souvent absente, par exemple lorsque je me mets à soupirer : « Ah ! **Ce bruit est énervant** ».

## 2.2. Essai de syntaxe des SN démonstratifs

L'analyse des SN démonstratifs est analogue à celle des SN possessifs<sup>6</sup> : l'adjectif démonstratif est conçu comme une abréviation du Modifieur déterminatif à partir d'une source de forme *le SN [QU- (je,tu) PRED]* ; l'abréviation est ensuite déplacée en position de déterminant du SN, où elle remplace l'article défini :

*ce N* = *le N [que (je, vous) (être en train de, venir de) V-er, ici, maintenant]*  
*ce Npréd* = *le Nprédicatif [que (je, vous) V-sup, ici, maintenant]*

### 2.2.1. Les SN démonstratifs non anaphoriques

Les SN démonstratifs non anaphoriques se manifestent d'abord dans le cadre de la deixis extra-discursive. Le prédicat est alors un prédicat de *perception* ou d'*activité* (notamment les prédicats d'*utilisation*), ou bien un prédicat nominal autre que de *communication*. Exemples :

*cette lampe* = *la lampe que (je vois, vous voyez) ici, maintenant*  
*ce stylo* = *le stylo que (j'utilise, vous utilisez) ici, maintenant*  
*ce balayage* = *le balayage que (je fais, vous faites) ici, maintenant*  
*cet orage* = *l'orage qu'il y a ici, maintenant*

On trouve également des SN démonstratifs non anaphoriques dans le cadre de la deixis discursive, à condition que le prédicat soit un prédicat de *communication* auto-référentiel : le locuteur fait un commentaire sur son propre discours ou, en cas de discours conversationnel, sur celui de l'interlocuteur. Exemples :

*cette description* = *la description que (je suis en train, vous êtes en train) de faire*  
*ce cours* = *le cours que (je suis en train, vous êtes en train) de faire*

### 2.2.2. Les SN démonstratifs anaphoriques (anaphores démonstratives fidèles et infidèles)

Les SN démonstratifs anaphoriques, autrement dit les anaphores démonstratives fidèles et infidèles, se manifestent dans le cadre de la deixis discursive, à condition que le prédicat soit un prédicat de *communication* non auto-référentiel, comme dans :

*cet artisan* = *l'artisan dont (je parle, vous parlez) ici, maintenant*

Voici deux autres exemples, au sein respectivement d'un discours non conversationnel et d'un discours conversationnel :

*Je viens de voir Luc ; je déteste ce type (= le type dont je parle).*

*- Je viens de voir Luc.*

---

<sup>6</sup> Sur l'analyse des SN possessifs, voir la note 3. On peut voir un signe de la parenté syntactico-sémantique existant entre les adjectifs possessifs et démonstratifs dans le fait qu'avec les prédicats de *communication* autoréférentiels, le possessif et le démonstratif sont interchangeables :

*Eteignez vos téléphones portables pendant (mon, ce) cours*  
*J'espère que (mes, ces) propos ne vous choquent pas*

Avec les prédicats de *communication* non autoréférentiels, le remplacement du démonstratif par le possessif a un effet de plaisanterie :

*- J'ai fait venir un artisan. Au bout d'une demi-heure (cet, mon) artisan me dit que c'est l'heure du casse-croûte.*  
*- C'est un drôle de gars (cet, ton) artisan !*

- *Je déteste ce type (= le type dont tu parles) !*

### 2.2.3. Conclusion sur la syntaxe et la sémantique des anaphores démonstratives

On peut schématiquement caractériser la spécificité des anaphores démonstratives de la façon suivante : l'adjectif démonstratif est une trace des facteurs énonciatifs (le locuteur, le(s) éventuel(s) interlocuteur(s), le discours et ses circonstances spatio-temporelles). Nous allons voir qu'on ne repère en revanche dans l'anaphore définie aucune marque de l'énonciation.

### 3. Les anaphores fidèles et infidèles définies

Nous soutenons que, à l'inverse des déictiques que sont les SN démonstratifs discursifs, les SN définis appartenant aux catégories des anaphores fidèles et infidèles ne sont jamais déictiques.

#### 3.1. Hypothèse générale sur les SN définis anaphoriques

Commençons par présenter les SN définis anaphoriques en général. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les anaphores associatives :

*Ces œufs sont frais ; **la ponte** date d'hier* (anaphore associative prédicative)  
*L'oiseau a pondu ; **l'œuf** est encore chaud* (anaphore associative argumentale)  
*mon immeuble... ; **les appartements** sont spacieux...* (anaphore associative méronymique)

- les anaphores définies fidèles et infidèles, comme :

*Un artisan est venu ; **l'artisan** n'est resté qu'une demi-heure* (anaphore fidèle)  
*Un artisan est venu ; **l'homme** n'est resté qu'une demi-heure* (anaphore infidèle)

Nous faisons l'hypothèse suivante : les SN définis anaphoriques sont des descriptions définies elliptiques reconstituables au moyen du matériel lexical présent dans le contexte discursif. Voici des illustrations de cette analyse, où «0» figure la position vide consécutive à l'ellipse :

*Ces œufs sont frais ; **la ponte (de ces œufs, 0)** date d'hier*  
*L'oiseau a pondu ; **l'œuf (que l'oiseau a pondu, 0)** est encore chaud*  
*mon immeuble... ; **les appartements (de mon immeuble, 0)** sont spacieux...*<sup>7</sup>

*Un artisan est venu ; **l'artisan (qui est venu, 0)** n'est resté qu'une demi-heure*  
*Un artisan est venu ; **l'homme (qui est venu, 0)** n'est resté qu'une demi-heure*

Selon cette hypothèse donc, les SN définis anaphoriques n'ont aucun caractère déictique : en les utilisant, le locuteur n'effectue pas de renvoi à un autre segment de son propre discours ; il n'y a aucune trace de l'énonciation.

#### 3.2. Essai de syntaxe des anaphores définies fidèles et infidèles

<sup>7</sup> Nous avons appliqué cette analyse par reconstruction d'ellipse aux anaphores associatives dans Le Pesant 1996. Nous l'étendons maintenant aux anaphores définies fidèles et infidèles.

Appliquée aux anaphores fidèles et infidèles, l'hypothèse que nous venons de formuler a selon nous l'avantage de rendre compte de l'intuition, sensible chez la plupart des auteurs, que l'utilisation de l'article défini permet d'établir une continuité thématique dans le discours, par opposition à l'usage du démonstratif, qui introduit une rupture thématique. Nous donnons maintenant une formulation plus précise de l'hypothèse.

- Le cas de la reprise par anaphore fidèle d'une description définie au singulier semble aller de soi : la tête de la construction relative définie est reprise à l'identique et le Modifieur est optionnellement ellipsé.

*l'artisan qui a fait ce meuble... **l'artisan** (= l'artisan qui a fait ce meuble) est adroit*

- Dans la reprise par anaphore infidèle, la tête de la description définie est reprise par un hyperonyme et le Modifieur est optionnellement ellipsé.

*l'artisan qui a fait ce meuble... **l'homme** (= l'homme qui a fait ce meuble) est adroit*

- Certains cas de reprise par anaphore infidèle d'un nom propre ne posent pas de problèmes d'analyse, comme dans :

*le docteur Rouget... **le docteur** s'approcha (= le docteur Rouget s'approcha)*

*César Birotteau... **le parfumeur** s'approcha (= le parfumeur César Birotteau s'approcha)*

- Reste le problème de la reprise d'un SN indéfini par anaphore fidèle ou infidèle. Soit le discours :

(3) *Ici, hier, un homme a agressé une femme ; **l'homme** a pris la fuite ; **la femme** est morte ; une enquête est ouverte sur **l'agression***

Nous proposons une analyse des anaphores de (3) par reconstruction de syntagme ellipsé à partir du matériel lexical présent dans le contexte discursif<sup>8</sup>. La source de (3) serait (3') :

(3') *Ici, hier, un homme a agressé une femme ; **l'homme qui a agressé une femme ici, hier** a pris la fuite ; **la femme qu'a agressée un homme ici, hier** est morte ; une enquête est ouverte sur **l'agression hier, ici, d'une femme par un homme***

Nous proposons d'abord un commentaire intuitif de l'analyse.

Nous constatons que les anaphores fidèles répétitives de (3') sont acceptables ; le discours (3) en est une variante elliptique dont la plus grande vraisemblance d'occurrence ne tient qu'à des raisons stylistiques.

Dans la première phrase de (3), où figure l'antécédent des anaphores, l'indéfini *un* introduit un individu (un tel-et-tel) unique (il n'équivaut jamais en français à « au moins un » et, n'étant pas dans l'emploi non spécifique, il est différent de « un quelconque »). Cet individu unique est identifié par son genre (au sens logique du terme) *être un homme*, et par ses déterminations (au sens logique, c'est-à-dire ses différences spécifiques) ; or c'est le reste de la phrase (*ici, hier, avoir assassiné quelqu'un*) qui exprime les déterminations du tel-et-tel.

<sup>8</sup> Nous reprenons ici des propositions que nous formulions dans Le Pesant 1987.



La forme syntaxique de la description définie, c'est la construction relative pourvue du déterminant *le* : elle est composée du nom du genre de l'individu (*homme*) et d'une relative déterminative exprimant les déterminations.

Plus formellement, on fait l'hypothèse de l'existence d'une classe d'équivalences transformationnelles suivantes, qui prend en compte la structure très courante et très mal étudiée des phrases à prédicat ou à verbe-support d'occurrence existentielle :

- (4) a *Ici, hier, un homme agressé une femme*  
b *(Il existe, il y a) un homme qui, ici, hier, a agressé une femme*  
(phrase comportant les prédicats d'existence *il y a, il existe*)  
c *(Il existe, il y a) une femme qui, ici, hier, a été agressée par un homme*  
(phrase comportant les prédicats d'existence *il y a, il y a*)  
d *Il y a eu ici, hier, une agression d'une femme par un homme*  
(*il y a* est ici un V-sup d'occurrence d'événement)

Les variantes (4)b, c, et d comportent des descriptions indéfinies qui sont, du point de vue syntaxique, des constructions relatives indéfinies (en gras dans nos exemples). C'est à partir de ces variantes qu'on construit les anaphores fidèles présentes dans (3'), lesquelles sont réduites de façon à produire (3). Autrement dit, les anaphores fidèles de (3) sont des répétitions elliptiques des variantes (4)b, c, et d.

Il existe toutefois une différence entre les constructions relatives de (4), qui sont indéfinies, et celles de (3'), qui sont définies. Nous faisons l'hypothèse que l'article *le* a ici un rôle de limitateur de portée de l'opérateur de quantification numérique. Comparons en effet

- (5) *Deux hommes qui ont agressé une femme hier ont pris la fuite*  
avec  
(5') *Les deux hommes qui ont agressé une femme hier ont pris la fuite.*

On constate que la portée de l'opérateur de quantification numérique s'étend dans (5) au dernier prédicat (cette phrase a pour variante transformationnelle *Il y a deux hommes qui ont agressé une femme qui ont pris la fuite*) ; dans (5') en revanche, l'opérateur de quantification, grâce à *le*, est limité à l'avant-dernier prédicat. D'autre part, au cas où l'opérateur de quantification est *un*, on observe la relation morphologique suivante : \* *le un* → *le*.

Suivant cette analyse, l'article défini *le* ne signifie pas en lui-même l'unicité existentielle (il la présuppose en revanche, comme beaucoup d'auteurs l'ont souligné). Ajoutons que *le* n'a pas de fonction anaphorique, comme le montre le fait qu'une phrase telle que (5') est interprétable sans avoir besoin d'un quelconque antécédent.

#### 4. Conditions syntaxiques et lexicales s'appliquant aux anaphores fidèles et infidèles acceptant l'alternative *le/ce*

Nous étudions dans cette partie les conditions syntaxiques et lexicales<sup>9</sup> s'appliquant aux anaphores fidèles et infidèles acceptant l'alternative *le/ce* ; les conditions syntaxiques et lexicales s'appliquant aux anaphores infidèles exclusivement démonstratives feront l'objet de la partie 5.

#### 4.1. Les anaphores fidèles et infidèles sans apport d'information

Par *anaphores fidèles et infidèles sans apport d'information*, nous entendons des SN sans modifieur qui entretiennent avec leur antécédent une relation d'identité, de synonymie, ou encore une relation hyperonyme/hyponyme ; on peut les qualifier aussi d'*anaphores non attributives* ou d'*anaphores non reclassifiantes*. Les anaphores fidèles et les anaphores infidèles sans apport d'information acceptent l'alternative *le/ce*, avec toutefois des restrictions, notamment celles que nous évoquerons dans la conclusion. Voici les principaux types d'anaphores infidèles sans apport d'information.

- **Les anaphores infidèles synonymes**

Les anaphores synonymes acceptent l'alternative *le/ce*. Dans les exemples suivants, l'article défini peut, abstraction faite de la métrique et de nuances stylistiques, être remplacé par le démonstratif :

*le Roi ... le Prince ... le Monarque* (La Fontaine *Fables* 8, 3)  
*un Cochon ... le Porc ... le Cochon* (ibid. 8, 12)  
*un Moineau ... le Passereau* (ibid.10, 11)

La reprise d'un verbe par un prédicat nominal corrélatif est un cas particulier de reprise par un synonyme. Exemples :

*Ils ne l'appelaient que monseigneur Bienvenu. (...) Du reste **cette appellation** lui plaisait.* Victor Hugo *Les Misérables* (1, 2)  
*A midi, il (M. Myriel) dînait. **Le dîner** ressemblait au déjeuner* (ibid.1, 5)

- **Les anaphores infidèles hyperonymes**

La reprise par l'hyperonyme est le cas le plus banal d'anaphore infidèle, comme dans :

*un Dogue ... **le mâtin** ... **le chien*** (La Fontaine *Fables* 1, 5)  
*L'Ane d'un Jardinier ... **l'animal de somme*** (ibid. 6, 11)

En règle générale, ces anaphores acceptent l'alternative *le/ce*. Cette règle est toutefois soumise à des restrictions encore mal connues. Par exemple, les noms humains semblent ne pouvoir être repris par leurs hyperonymes les plus généraux qu'à condition que le déterminant soit un adjectif démonstratif :

*Un homme et un enfant étaient là ; peu après ces (personnes, gens) sont partis*  
*Un homme et un enfant étaient là ; \* peu après les (personnes, gens) sont partis*

---

<sup>9</sup> Les conditions syntaxiques sur la forme déterminant sont relativement peu nombreuses. Les facteurs lexicaux jouent en revanche un rôle déterminant dans l'interprétation des anaphores. Il existe en effet entre toute anaphore et son antécédent une relation lexicale sous-jacente ; par exemple les relations prédicat/argument et méronyme/holonyme sont sous-jacentes aux anaphores associatives (cf. Le Pesant 1996 et 1998). Sous-jacentes aux anaphores infidèles, nous allons maintenant trouver la relation de synonymie et la relation hyponyme/hyperonyme.

*Marie et Paule étaient là ; \* peu après les femmes sont parties*  
*Marie et Paule étaient là ; peu après ces femmes sont parties*

De tels faits suggèrent l'hypothèse suivante : un terme ne peut être repris en anaphore infidèle définie que par un hyperonyme prochain.

- **Un cas particulier de reprise par l'hyperonyme : la reprise d'un prédicat par un prédicat hyperonyme**

Riegel et alii 1994 appellent *anaphore conceptuelle* le phénomène de la reprise d'un prédicat (verbe ou nom prädicatif) par un prédicat hyperonyme. Par exemple, les verbes *guillotiner*, *pendre*, *écarteler*... ont pour hyperonyme *supplice*. Voici des exemples de reprises anaphoriques de prédicats :

*Tantôt il bêchait la terre dans son jardin, tantôt il lisait et il écrivait. Il n'avait qu'un mot pour **ces deux sortes de travail**; il appelait cela jardiner. Hugo *Les Misérables* 1,5*

*A midi, M. Myriel dînait. **(Le,ce) repas** était frugal.*

#### **4.2. Les anaphores infidèles avec possible apport d'information acceptant l'alternative *le/ce***

Il existe des anaphores infidèles avec apport possible d'information (qu'on peut appeler aussi *attributives*, ou *reclassifiantes*) qui acceptent l'alternative *le/ce*<sup>10</sup>. Il s'agit d'anaphores lexicalisées, puisqu'elles forment des classes syntaxiques et sémantiques bien délimitées de noms simples et des noms composés figés.

- **La reprise anaphorique infidèle par un nom de qualité**

La syntaxe des noms insultants (*bougre*, *crétin*, *imbécile*, *ordure*, *malotru*...) est bien connue (cf. notamment Milner 1978, qui les appelle *noms de qualité*). Ils constituent à ce titre une classe lexicale particulière de noms humains. Les deux formes *le* et *ce* sont acceptées :

*- Mais ouvrez donc les yeux? fit M. Hochon à Rouget. On veut vous dépouiller et vous abandonner ... - Ah! si j'en étais sûr !... s'écria **l'imbécile**. (Balzac, *La Rabouilleuse*)*

*Compère le Renard se mit un jour en frais, (...)  
Et **le drôle** eut lapé le tout en un moment (La Fontaine *Fables* 1, 18)*

- **La reprise anaphorique infidèle par une expression anaphorique idiomatique**

Par *expression anaphorique idiomatique* nous entendons une classe lexicale particulière peu étudiée de noms humains simples ou composés qui peuvent figurer, surtout dans le style littéraire, en position de reprise anaphorique. Leur particularité est de pouvoir constituer un apport d'information : on constate par exemple que le locuteur peut reprendre un nom humain

<sup>10</sup> La fonction de reclassification de l'antécédent est en général remplie par l'anaphore démonstrative, comme l'ont souligné Corblin 1995 et Kleiber 1986 et comme nous le constatons à notre tour dans la partie 5. Il existe donc certaines exceptions à cette règle générale.

quelconque par des noms tels que *le jeune homme, la vieille femme* alors même qu'il n'a donné dans le contexte antérieur aucune précision sur l'âge de la personne désignée. Ces noms acceptent l'alternative *le/ce*.

Les expressions anaphoriques idiomatiques les plus courantes sont des noms humains d'« âges de la vie » : *la petite fille, l'enfant, le jeune homme, la jeune fille, la vieille femme, le vieil homme, le vieillard*. Il existe également dans cette catégorie un certain nombre de noms simples anaphoriques tels que : *(le,ce) personnage, bougre, bonhomme, chérubin* ; ils sont sémantiquement proches des noms de qualité, mais leur syntaxe est différente. Voici d'autres exemples :

*un Rat ... le pauvre* (La Fontaine, *Fables* 4, 11)  
*L'homme au trésor caché qu'Esopé nous propose ... ce malheureux* (ibid. 4, 20)

Il existe également une série de noms composés anaphoriques idiomatiques (avec un adjectif antéposé), comme dans :

*Messer Loup ... la pauvre bête* (La Fontaine, *Fables* 4, 16)  
*un enfant ... le pauvre ange ... ce pauvre chérubin ... le cher enfant ... ce pauvre petit*  
Balzac *Les Proscrits*

Dans *Les Misérables*, on trouve des expressions telles que *le digne curé, cette sainte fille*.

Les SN composés d'un nom suivi d'un adjectif non attributif (ou *adjectif relationnel*) peuvent enfin figurer en position d'anaphore définie ou démonstrative avec apport d'information. On relève par exemple dans *Le Parisien* du 31 janvier 2000 (sur les suites de l'affaire de la catastrophe du Mont-Blanc survenue le 24 mars 1999) la relation suivante :

... *Maître Jean-Paul Tieleman ... l'avocat bruxellois* ...

- **Une condition syntaxique sur la possibilité de l'alternative *le/ce* dans les anaphores infidèles avec modifieur restrictif**

Les anaphores infidèles avec modifieur restrictif antéposable acceptent l'alternative *le/ce* à condition que le Modifieur soit antéposé (ce ne peut donc être qu'un adjectif). Le fait est d'autant plus remarquable que, lorsque le modifieur antéposable est postposé, le seul déterminant permis est l'adjectif démonstratif, comme le montrent les contrastes suivants :

*un menuisier ... (le, ce) (riche, habile, généreux, élégant...) artisan*  
vs  
*un menuisier ... cet artisan (riche, habile, généreux, élégant...) ...*  
*un menuisier ... \* l'artisan (riche, habile, généreux, élégant...) ...*

Il est à noter que l'antéposition de l'adjectif produit un effet de figement : il est difficile d'effectuer des insertions et il est impossible notamment d'introduire des adverbes temporels dans le SN. Cette observation suggère l'idée que nous sommes dans une situation proche de celle des *expressions anaphoriques idiomatiques* que nous venons d'évoquer.

Comme les *expressions anaphoriques idiomatiques*, le modifieur de ces SN peut constituer une information entièrement nouvelle. En voici un exemple :

*Mademoiselle de Kerkabon ... le Huron ... La courte et ronde demoiselle le regardait de tous ses petits yeux, et disait de temps en temps au prieur: « Ce grand garçon-là a un teint de lys et de rose !... » (Voltaire L'Ingénu)*

On se reportera au texte pour vérifier le fait que dans le contexte antérieur à l'anaphore infidèle *la courte et ronde demoiselle*, Voltaire n'a donné aucune information sur le physique de Mademoiselle de Kerkabon.

## 5. Conditions syntaxiques et lexicales s'appliquant aux anaphores fidèles et infidèles exclusivement démonstratives

Nous passons maintenant aux anaphores fidèles et infidèles qui refusent l'article défini. Ce sont toutes des anaphores avec apport d'information (ou *anaphores attributives, anaphores reclassifiantes*).

- **Il existe d'abord une condition syntaxique, que nous venons d'évoquer, sur les anaphores fidèles et infidèles à Modifieur restrictif**

Les anaphores infidèles avec modifieur restrictif antéposable exigent l'adjectif démonstratif *ce* et refusent l'article défini lorsque le Modifieur postposé (*ce* peut donc être un adjectif, une proposition relative ou un SN prépositionnel épithète) :

*un menuisier ... cet artisan (riche, habile, généreux, élégant...) ...*  
*un menuisier ... cet artisan qui n'a jamais été malade ...*  
*un menuisier ... cet artisan au teint pâle*

vs

*un menuisier ... \* l'artisan (riche, habile, généreux, élégant...) ...*  
*un menuisier ... \* l'artisan qui n'a jamais été malade ...*  
*un menuisier ... \* l'artisan au teint pâle*

- **Les anaphores infidèles entretenant avec l'antécédent une relation prédicat/argument conforme aux contraintes de sélection**

Nous évoquons ici des anaphores qui entretiennent avec l'antécédent une relation non lexicalisée de type prédicat/argument. Soit l'exemple :

*Pierre est parti ; (ce contretemps, cette bouffonnerie, cette bonne nouvelle) a surpris*

Les anaphores infidèles *ce contretemps, cette bouffonnerie, cette bonne nouvelle* sont des prédicats attributifs de leur antécédent *Pierre est parti*. On ne peut pas remplacer le démonstratif par un article défini<sup>11</sup> :

<sup>11</sup> Un exemple tel que : *Pierre a dit : « ... » ; la (réflexion, plaisanterie) a fait le tour de la ville* n'est pas un contre-exemple. Il s'agit d'un cas d'anaphore non pas infidèle mais associative, variante elliptique de *La réflexion de Pierre*. En revanche *Pierre a dit : « ... » ; cette (réflexion, plaisanterie) a fait le tour de la ville* ne peut être, vu le déterminant, une anaphore associative : c'est une anaphore infidèle.

*Pierre est parti ; ??(le contretemps, la bouffonnerie, la bonne nouvelle) a surpris*

Voici encore un exemple de ce type d'anaphore :

*Pierre R. vient de mourir. Te souviens-tu de cet ancien président du conseil de la Quatrième République ?*

- **Les anaphores infidèles entretenant avec l'antécédent une relation prédicat/argument contrevenant aux restrictions de sélection**

Nous abordons enfin des cas d'anaphores infidèles sémantiquement atypiques. Nous distinguons deux types d'anaphores infidèles entretenant avec l'antécédent une relation prédicat/argument contrevenant aux restrictions de sélection. Dans les deux cas, l'adjectif démonstratif est seul possible.

Il existe des anaphores non métaphoriques entretenant avec l'antécédent une relation contrevenant aux restrictions de sélection, comme dans :

*Pierre s'est marié ; (ce viol légal, cette bonne action, cette mauvaise plaisanterie) a surpris*

Le cas des anaphores métaphoriques est remarquable, comme dans :

*Il vit dès le jour même que les richesses des financiers (...) pouvaient produire un effet excellent ; (...) il vit que **ces gros nuages**, enflés de la rosée de la terre, lui rendaient en pluie ce qu'ils en recevaient. (Voltaire *Le Monde comme il va*)*

*Un jour Saint Dunstan (...) partit d'Irlande sur une petite montagne (...) et arriva par **cette voiture** à la baie de Saint-Malo. (Voltaire *L'Ingénu*, 1)*

## 6. Récapitulation et ouverture sur la problématique des conditions énonciatives

A propos de la différence sémantique existant entre les deux formes possibles du déterminant des anaphores fidèles et infidèles, nous avons d'abord tenté de donner une représentation syntaxique de l'hypothèse suivant laquelle la forme démonstrative a une valeur déictique, alors que la forme définie est la marque d'une reprise non déictique d'un élément du contexte discursif. Nous avons ensuite énuméré les principales conditions syntaxiques et surtout lexicales dans lesquelles l'alternative *le/ce* se manifeste ; le fait le plus inattendu est de constater que certaines anaphores ayant une valeur de reclassification (anaphores attributives) acceptent l'article défini. L'examen des conditions dans lesquelles la forme démonstrative est la seule possible révèle que cette solution est limitée à un petit nombre de cas : les SN à Modifieur restrictif postposé et les SN anaphoriques entretenant avec leur antécédent une relation prédicat/argument.

On constate donc que l'alternative *le/ce* est de loin le cas le plus fréquent. Comme le dit Corblin 1995:49, « dans la plupart des cas remplacer *le* par *ce* n'altère en rien la référence, et produit une suite interprétable ». Toutefois, même quand l'alternative est possible, il existe une préférence pour l'une ou l'autre forme du déterminant.

La plupart des travaux se sont concentrés sur cet aspect du problème. Il a été souvent observé que la forme définie caractérise les chaînes anaphoriques, alors que la forme démonstrative n'apparaît qu'à certains points-clés du discours, créant un effet de rupture énonciative plusieurs fois relevé par Kleiber (Damourette et Pichon avaient déjà émis à propos du démonstratif l'idée d'une rupture dans la continuité thématique). On connaît d'autre part l'hypothèse de Corblin 1995 sur la valeur contrastive inhérente à chacun des anaphoriques : « *le N* saisit un objet en le séparant d'un ensemble d'individus connus «non N», *ce N* oppose l'objet aux autres membres de la classe virtuelle *N* ».

L'hypothèse que nous avons faite caractérise la différence entre les anaphores définies et les anaphores démonstratives de la façon suivante : contrairement aux anaphores démonstratives, les anaphores définies seraient dépourvues de toute trace des paramètres énonciatifs. Nos prochains travaux sur ce sujet consisteront à vérifier cette hypothèse, et si elle se révèle valide, à étudier précisément les facteurs énonciatifs et discursifs qui favorisent la préférence d'un des deux types de déterminants dans les anaphores fidèles et infidèles. Pour ce faire, nous espérons tirer profit des travaux des spécialistes de l'énonciation, de la grammaire du discours et de l'analyse rhétorique et stylistique.

## Références

Benveniste, E. 1966 : *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard : Paris.

Corblin, F. 1995 : *Les formes de reprise dans le discours*. Presses Universitaires de Rennes : Rennes.

Ducrot, O. & Todorov, T. 1972 : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Le Seuil : Paris

Kleiber, G. 1986 : « Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle », *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Klincksieck : Paris

Kleiber, G. 1990 : « Article défini et démonstratif », *Recherches linguistiques XIV (L'anaphore et ses domaines)*, Université de Metz : Metz.

Le Pesant, D. 1987 : *La règle de montée*. Thèse de doctorat de l'Université Paris 7.

Le Pesant, D. 1996 : « Anaphores associatives et classes d'objets », *Lingvisticae Investigationes* XX, 1, John Benjamins : Amsterdam, Philadelphia.

Le Pesant, D. 1998 : « Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition des classes lexicales », *Langages*, Paris : Larousse.

Milner, J.-C. 1978 : *De la syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil : Paris.